

Prix **2018**

Concours de nouvelles sur le **thème** de :

« L'Escalier »

Ce prix est parrainé par Patrick Bauwen.

Le prix Lélia est **ouvert à tous**, adhérents de l'association comme participants extérieurs, à partir de l'âge de 15 ans (sous réserve d'une autorisation parentale pour les mineurs, à présenter pour les textes retenus).

L'inscription à ce **PRIX** est **gratuite**.

Un seul jury, composé de professionnels du livre issus des bibliothèques partenaires de Champagne-sur-Oise, Parmain et de passionnés de lecture, statuera sur les textes écrits par les membres de Lélia et les participants extérieurs. **Dix textes** seront nominés et classés, les **trois premiers** étant **primés**. Ces dix textes sélectionnés, qu'ils soient extérieurs ou de membres de Lélia, seront édités dans un recueil, **au côté** des textes des membres de Lélia qui auront été retenus par ailleurs, hors classement.

L'ensemble des textes bénéficiera d'une **lecture anonyme**. Parmi les textes réunis dans le recueil, le jury attribuera des prix aux **trois meilleures nouvelles**.

Ce jury est souverain.

La **date limite** de réception des textes est fixée au **15 JUIN 2018**.

La remise des prix sera organisée début décembre 2018 autour d'un événementiel, au Château Conti de L'Isle-Adam, sous la tutelle des Affaires culturelles de la ville de L'Isle-Adam, en accord avec Mme Agnès Tellier, référente pour ce projet.

Les auteurs primés recevront des exemplaires du recueil 2018 :

- dix pour le premier, d'une valeur de **100 euros**,
Complété d'un chèque d'un montant de **100 euros**.
- huit pour le second, d'une valeur de **80 euros**.

– six pour le troisième, d'une valeur de **60 euros**.

Tous les autres auteurs édités dans le recueil recevront deux exemplaires, d'une valeur de **20 euros**.

Les participants extérieurs, présents le jour de la remise des prix, se verront également offrir un exemplaire même s'ils ne sont pas sélectionnés.

L'association Lélia se réserve le droit d'annuler l'édition du recueil en cas de participation insuffisante.

Nous précisons que les membres du Jury sont indépendants et que la lecture des textes est **strictement anonyme**. Les nouvelles seront appréciées à l'aide d'une grille d'évaluation élaborée par les membres du Bureau de l'association.

*** Pour les adhérents de Lélia dont la nouvelle n'aura pas été retenue par le jury :**

Nous rappelons que les textes qui ne sont pas sélectionnés par le jury sont relus et peuvent être « repêchés » à certaines conditions :

- que l'avis du jury permette de l'envisager,
- que la qualité du texte l'autorise,
- que les critères de la nouvelle et le règlement soient respectés,
- que l'auteur accepte de retravailler son texte.

Cette tolérance n'est en aucune façon envisageable pour les participants extérieurs.

Précisions

La nouvelle littéraire est un récit bref qui présente une intrigue simple où interviennent peu de personnages. (Petit Larousse)

La nouvelle peut être réaliste, fantastique, policière ou de science-fiction.

En général, la nouvelle contient une situation initiale, un élément déclencheur (événement qui perturbe et dérange), une suite d'actions et un dénouement, souvent inattendu.

Les personnages et les actions doivent être vraisemblables.

Le personnage principal pose la majorité des actions, et les personnages secondaires sont peu nombreux.

Le narrateur raconte les événements essentiels à l'action, en évitant les digressions, même intéressantes.

Règlement

.....

Chaque texte devra répondre aux critères suivants :

ART 1 : La nouvelle devra être **inédite** et rédigée en français, le plus grand soin à l'orthographe et aux règles grammaticales étant recommandé.

ART 2 : Le texte sera de **8 000 signes (espaces compris) au maximum. Le nombre de signes est à inscrire sous le titre de la nouvelle.**

Dactylographié en corps de texte 12, police Arial, interligne 1.5.

Les pages numérotées (à partir de la première) et agrafées.

En cinq exemplaires papier et un envoi Internet au format Word (.doc).

ART 3 : Chaque nouvelle devra comporter un titre original. Elle devra respecter **le thème.**

ART 4 : Le nom de l'AUTEUR ne doit pas figurer sur la nouvelle et doit n'apparaître que :

– Par mail, en objet du mail : uniquement le nom de la nouvelle et la mention « Lélia » ou « Extérieur », **dans le corps du mail: nom et coordonnées.**

– Pour l'envoi postal, **sur le feuillet séparé du règlement signé,** avec : coordonnées, titre de la nouvelle, mention « Lélia » ou « Extérieur », accompagnant les cinq exemplaires papier.

ART 5 : Chaque participant accepte tacitement de renoncer à tout droit d'auteur (Art L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle) et s'engage à ne pas rééditer sa nouvelle si elle est acceptée dans l'année de publication du recueil Lélia.

ART 6 : L'AUTEUR s'engage à ce que la nouvelle ne constitue pas un plagiat. L'AUTEUR s'engage à ce que le contenu de la nouvelle ne soit, en aucun cas, contraire aux bonnes mœurs ou diffamatoire, ne contienne ni élément publicitaire ni élément de nature à nuire à l'exploitation et dégage la responsabilité de LÉLIA.

ART 7 : Les œuvres doivent parvenir, au plus tard le **15 juin 2018 :**

– Par mail à lelia95isleadam@orange.fr format Word (.doc) avec en objet le titre de la nouvelle et sa catégorie. Les coordonnées étant dans le corps du mail.

– Par voie postale en cinq exemplaires papiers, avec règlement signé, à **LÉLIA BP42 95290 L'Isle-Adam.**

Les textes ne respectant pas ces conditions ne pourront être acceptés.

Règlement à renvoyer signé pour acceptation.

Date :

Signature :

**Feuillet d'accompagnement à renvoyer avec le règlement signé
et cinq exemplaires papier de la nouvelle**

Titre de la nouvelle :

Catégorie : rayer la mention inutile **LELIA**

EXTÉRIEUR

Nom :

Adresse :

Mail :

LÉLIA BP 42 95290 L'Isle-Adam.

lelia95isleadam@orange.fr

<http://lelia95.org>